

SOCAN

The background features a large, light blue semi-circle on the left and a large, light red circle on the right, overlapping each other. A smaller, light yellow circle is positioned behind the text. A red dotted pattern, resembling a stylized globe or a cluster of dots, is located in the upper right quadrant of the red circle.

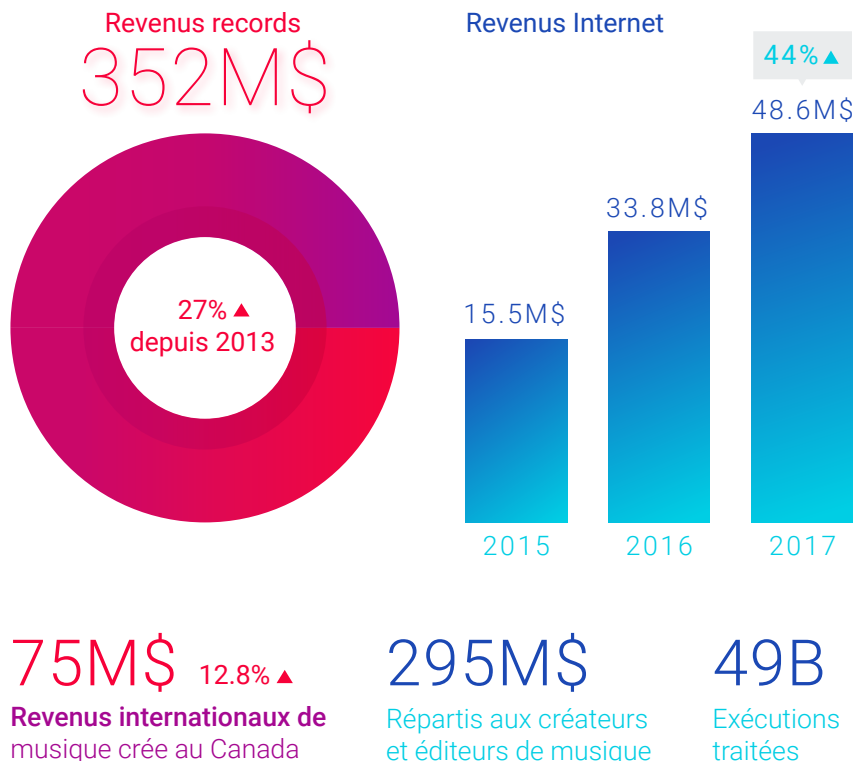
RAPPORT
ANNUEL
2017

FINANCES

Deux mille dix-sept fut une autre année remarquable au chapitre du rendement de la SOCAN et s'inscrit donc dans notre trajectoire de records au chapitre des revenus et des répartitions versées à nos membres. Les revenus totaux de la SOCAN ont atteint 352 millions \$, une augmentation sur 12 mois de sept pour cent. Les dépenses brutes ont atteint 47,8 millions \$, une augmentation de sept pour cent en phase avec notre croissance, et, en dollars constants, sont moindres que leur niveau d'il y a dix ans. Les redevances versées à nos membres ont atteint 295 millions \$, une augmentation sur 12 mois de 6 millions \$.

Ces résultats confirment la position de la SOCAN en tant qu'une des meilleures organisations de droits musicaux au monde. Ils démontrent notre force dans l'octroi de licences pour les droits d'exécution publique ainsi que notre engagement envers une saine gestion des dépenses visant à maximiser les redevances réparties aux dizaines de milliers d'auteurs, de compositeurs et d'éditeurs canadiens ainsi qu'aux millions d'ayants droit qu'elle représente au Canada à travers les ententes qu'elle a auprès de 104 sociétés dans 214 pays.

Les grands succès financiers de 2017 :



REVENUS

Les revenus nationaux provenant des redevances d'exécution et de la copie privée ont atteint 262 millions \$ en 2017 (2016 : 263,0 millions \$). Les variations annuelles sont illustrées au Graphique 1

Revenus de droits d'exécution

La collecte des droits d'exécution par le biais de licences d'utilisation du répertoire mondial de musique au Canada est demeurée constante à 261,2 millions \$ (2016 : 262,5 millions \$).

En 2017, les revenus provenant de sources traditionnelles (télé, câble et radio) se sont stabilisés à 166,9 millions \$, une diminution sur 12 mois de 2,8 % (2016 : 171,8 millions \$).

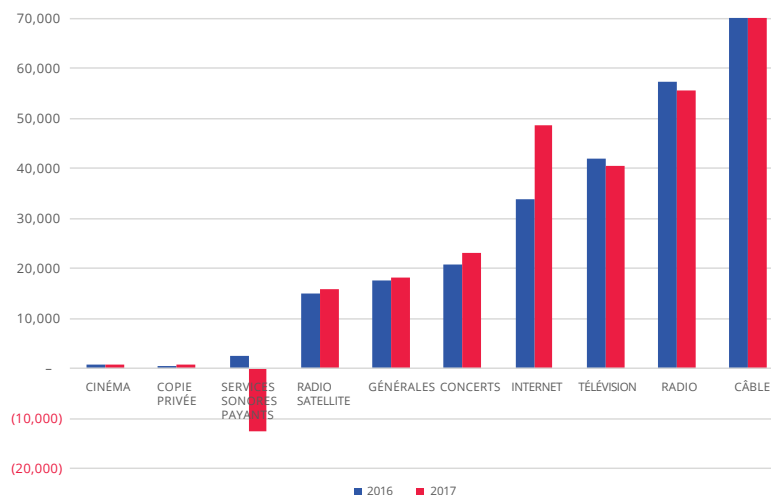
Les revenus provenant d'Internet ont poursuivi leur fulgurante augmentation et ont atteint 48,6 millions \$ (2016 : 33,8 millions \$) en raison de la forte croissance des licences existantes ainsi que de l'arrivée de nouveaux fournisseurs au Canada.

La radio par satellite a continué d'afficher une saine croissance avec des revenus de 15,8 millions \$ (2016 : 15,1 millions \$).

Les revenus de licences générales et de concerts ont connu une excellente année, atteignant 41,4 millions \$ (2016 : 38,4 millions \$) en raison, notamment, de la vigueur de l'industrie du spectacle au Canada.

En 2017, une audience de la Commission du droit d'auteur concernant le tarif pour les services sonores payants pour la période de 2010 à 2016 est arrivée à sa conclusion. Les licenciés ont proposé des taux tarifaires plus bas dans le cadre de ce tarif intérimaire. En fonction de la décision à venir de la Commission du droit d'auteur, la SOCAN pourrait devoir rembourser des frais de licences déjà payés. C'est pour cette raison que la SOCAN a enregistré une charge à payer — une réduction de ses revenus — de 13,9 millions \$.

TABLEAU 1 — REVENUS INTERNATIONAUX PAR PAYS
TOTAL: 2017 - \$262,003 (2016-\$263,029) EN MILLIERS DE DOLLARS



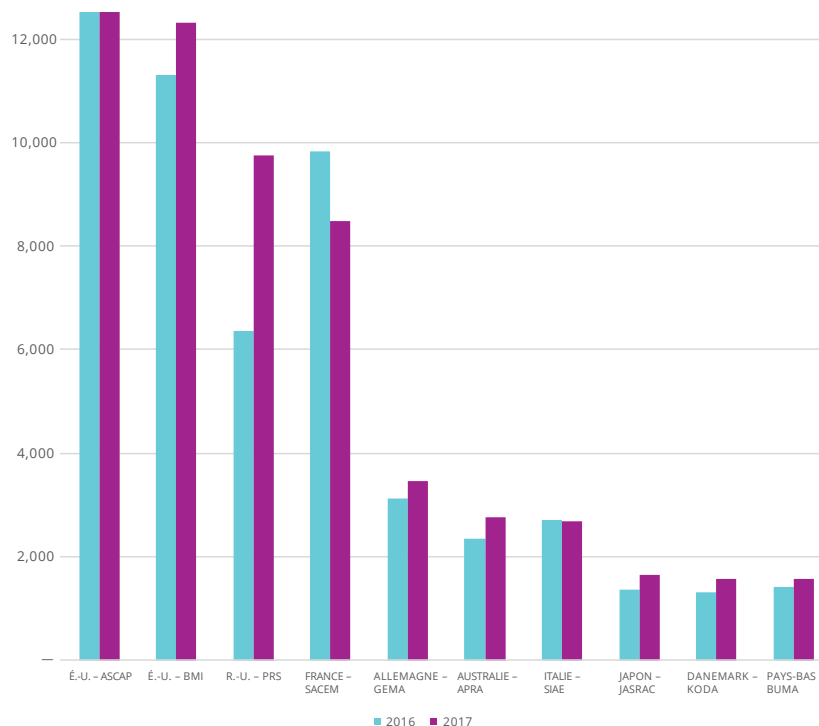
REDEVANCES INTERNATIONALES

2017 a été une autre année record au chapitre des redevances internationales en provenance des organisations de droits musicaux (ODM) affiliées : ces revenus ont augmenté de 8,6 millions \$ pour atteindre un total de 75,7 millions (2016 : 67,0 millions \$), dépassant ainsi toutes les sources nationales de revenus. Cette augmentation est due à une activité exceptionnelle de nos membres à l'étranger ainsi qu'à une approche de plus en plus proactive dans la gestion de nos relations internationales.

Le Graphique 2 montre la ventilation des revenus de source étrangère que la SOCAN a reçue des dix premières ODM au cours des deux dernières années et la somme totale des autres ODM. Les deux plus importantes ODM du point de vue des revenus pour les membres de la SOCAN en 2017 ont été ASCAP et BMI, aux États-Unis, auprès desquelles nous avons perçu environ 31,7 millions \$ (2016 : 28,0 millions \$), soit 41,9 % du total des redevances étrangères.

L'ODM la plus importante suivante a été PRS for Music, au Royaume-Uni, auprès de laquelle la SOCAN a perçu 9,8 millions \$ (2016 : 6,4 millions \$), soit 12,9 % du total des redevances étrangères. Ainsi, les 10 plus importantes ODM ont représenté 84,1 pour cent du total des redevances internationales perçues par la SOCAN.

TABLEAU 2 — REVENUS INTERNATIONAUX PAR PAYS
TOTAL - 2017: \$75,652 (2016: \$67,013) EN MILLIERS DE DOLLARS



LE TABLEAU 1 DÉTAILLE LES REDEVANCES INTERNATIONALES REÇUES DE CHAQUE ODM ET LES REDEVANCES QUE LA SOCAN LEUR A VERSÉES EN 2017.

COUNTRY	ODE	REVENUS PAR ODE		RÉPARTITIONS PAR ODE	
		2017	2016	2017	2016
		Argentine	SADAIC	595	461
Australie	APRA	2749	2342	2020	2187
Autriche	AKM	537	534	83	76
Biélorussie	NCIP	-	-	-	-
Belgique	SABAM	1,275	924	130	188
Brésil	Divers	1348	793	134	135
Bulgarie	MUSICAUTOR	40	14	3	3
Chili	SCD	50	102	11	10
Chine	MCSC	72	102	5	10
Colombie	SAYCO	-	102	35	10
Croatie	HDS	66	68	3	3
République tchèque	OSA	209	168	18	28
Danemark	KODA	1571	1311	257	181
Finlande	TEOSTO	552	655	74	137
France	SACEM	8483	9822	2987	3178
Allemagne	GEMA	3,449	3,112	850	891
Grèce	AEPI	-	188	22	12
Hong Kong	CASH	115	144	64	17
Hongrie	ARTISJUS	203	167	22	19
Irlande	IMRO	357	242	224	213
Israël	ACUM	307	351	28	20
Italie	SIAE	2,682	2,711	444	406
Jamaïque	JACAP	15	2,711	7	406
Japon	JASRAC	1,661	1,352	151	119
Corée	KOMCA	195	163	49	68
Lettonie	AKKA/LAA	16	24	1	3
Lithuanie	LATGA-A	37	33	1	-
Malaisie	MACP	72	69	4	6
Mexique	SACM	213	132	44	50
Pays-Bas	BUMA	1563	1406	334	360
Norvège	TONO	457	425	112	74
Pérou	APDAYC	42	34	2	3
Philippines	FILSCAP	38	4	32	32
Pologne	ZAIKS	358	309	36	15
Portugal	SPA	172	137	16	21
Roumanie	UCMR	176	235	9	22
Russie	RAO	-	1	-	6
Serbie	SOKOJ	-	18	-	2
Singapour	COMPASS	126	114	13	9

TABLEAU NO 1 — REDEVANCES REÇUES/ REMISES AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES (EN MILLIERS DE DOLLARS)						
COUNTRY	ODE	REVENUS PAR ODE		RÉPARTITIONS PAR ODE		
		2017	2016	2017	2016	
Slovaquie	SOZA	55	35	1	3	
Slovénie	SAZAS	59	54	1	2	
Afrique du Sud	SAMRO	242	200	72	62	
Espagne	SGAE	743	652	301	317	
Suède	STIM	1 138	1 395	1 554	1 569	
Suisse	SUISA	1 202	1 020	155	157	
Taïwan	MUST	214	34	25	6	
Thaïlande	MCT	14	12	—	1	
Turquie	MESAM	57	63	19	5	
Trinidad	COTT	—	63	11	5	
Royaume-Uni	PRS	9 755	6 359	12 790	12 719	
États-Unis	(voir ci-dessous)	32 297	28 516	71 746	69 863	
Uruguay	AGADU	-	14	-	5	
Vietnam	VCPMC	36	28	1	-	
Retours	FDR	—	—	—	(203)	
Autres*		39	64	94	50	
		75 652	69 989	95 027	93 514	
États-Unis	AMRA	139	121	532	482	
États-Unis	ASCAP	19 367	16 670	31 446	31 382	
États-Unis	BMI	12 313	11 295	33 543	32 117	
États-Unis	GMR	-	-	-	2 133	
États-Unis	SESAC	478	430	3 980	3 749	
Total États-Unis		32 297	28 516	69 501	69 863	

* Les autres incluent les pays en deçà de 10 k\$ comme l'Uruguay, le Monténégro, la Barbade, l'Ukraine, Panama, l'Estonie, le Guatemala, l'Équateur, l'Indonésie, l'Algérie, la Serbie, etc.)

DÉPENSES

Les dépenses nettes d'administration de la SOCAN (les dépenses brutes moins les autres revenus, qui sont essentiellement des revenus de placement) ont augmenté pour atteindre 39,6 millions \$ en 2017, comparativement à 38,2 millions l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 3,6 %.

Les dépenses brutes ont augmenté de 3,3 millions \$ en contrepartie d'une augmentation des autres revenus de 1,9 million \$, ce qui s'est traduit par une augmentation nette de 1,4 million \$. Ainsi, les dépenses nettes de 2017 n'ont représenté que 11,7 % des revenus totaux (2016 : 11,6 %), excluant la perte sur le placement en actions dans les filiales.

Les trois principales activités d'exploitation de la SOCAN, soit la perception des droits de licence (division des licences), les déclarations d'œuvres et l'analyse des exécutions (division de la répartition) et le soutien aux membres (division des services aux membres) totalisent 18,2 millions \$, ce qui est en phase avec l'année précédente. Il s'agit là d'un peu moins que la moitié de nos dépenses brutes.

Les frais de type infrastructure, comme les technologies de l'information, la gestion des installations et l'administration — qui sont essentielles aux trois activités principales — ont représenté 15,8 millions \$, soit un peu moins du tiers de nos dépenses brutes. Les autres services essentiels tels que les Finances, le Service juridique, les Communications et Marketing et les Ressources humaines ont représenté l'essentiel du quart restant. La Fondation SOCAN et le Panthéon des auteurs et des compositeurs canadiens ont été financés à hauteur de 1,8 million \$ en 2017.

COMME L'ILLUSTRE LE TABLEAU 2, LES DÉPENSES BRUTES DE LA SOCAN EN 2017 ONT ÉTÉ DE 47,8 MILLIONS \$, SOIT UNE AUGMENTATION SUR 12 MOIS DE 7,3 % VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS L'EXPLICATION DES DIVERSES VARIATIONS PAR CATÉGORIE DE DÉPENSE.

TABLEAU 2 — DÉPENSES BRUTES PAR TYPE : 2017 - 47 777 \$ (2016 - 44 526 \$)
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Dépenses brutes		Écart		% du total des dépenses 2017
	2017	2016	\$	%	%
	\$	\$			
Employés	28 576	27 948	(628)	-2,2 %	59,9 %
Dépréciation	4 606	3 963	(643)	-16,2 %	,6 %
Services juridiques et professionnels	3 848	4 259	411	9,7 %	,1 %
Technologies de l'information	2 509	2 116	(393)	-18,6 %	,3 %
Service aux membres et Communications	2 393	2 015	(378)	-18,8 %	,0 %
Financement de la Fondation SOCAN et du PACC	1 848	1 599	(249)	-15,6 %	,9 %
Logement	1 834	1 634	(200)	-12,2 %	,8 %
Bureau	1 043	1 132	89	7,9 %	,2 %
Autre	1 121	(140)	(1 261)	900,7 %	,3 %
TOTAL DÉPENSES BRUTES	47 777	44 526	(3 251)	-7,3 %	100,0 %

DÉPENSES

Employés

Le plus important poste budgétaire de la SOCAN est celui des ressources humaines. En 2017, il y avait en moyenne 361 employés à temps plein et partiel dans nos six bureaux à travers le pays et aux États-Unis. Le coût de la main-d'œuvre a augmenté de 0,6 million \$ principalement en raison du nombre d'employés et de l'augmentation de salaire annuelle.

Services juridiques et professionnels

Les frais juridiques et professionnels ont diminué de 0,4 million \$ en 2017. Des frais juridiques élevés en lien avec la Commission du droit d'auteur en 2016 se sont traduits par une accentuation de ces sommes pour cette année.

Dépréciation

Ce poste comprend toute dépréciation associée aux immobilisations de la SOCAN. Cette dépense a augmenté de 0,6 million \$ en 2017 en raison du déploiement et de la mise en œuvre de la deuxième phase du système de planification des ressources de l'organisation (PRO) de la SOCAN ainsi que des trois premières phases du magasin de données opérationnelles.

Service aux membres et Communications

Ces coûts comprennent les commandites, la publicité et les prix, et ceux-ci ont augmenté de 0,4 million \$ par rapport à l'année précédente en raison de l'amélioration des galas de remise de prix de la SOCAN et d'une légère augmentation de la publicité payante.

Autre

Les autres dépenses ont augmenté de 1,2 million \$ par rapport à l'année précédente en raison d'un rajustement de devises étrangères de 1,3 million \$ en lien avec l'acquisition des filiales qui a eu lieu en 2017.

Répartitions de la SOCAN

Deux mille dix-sept a été une année record au chapitre du total des répartitions de redevances qui se sont élevées à 295,0 millions, une hausse sur 12 mois de 6,0 millions \$, ou 2,1 pour cent (2016 : 289,0 millions \$). Cette augmentation des répartitions est en phase avec l'augmentation des revenus pour l'année.

Ces chiffres comprennent les avances versées aux membres. Des données plus détaillées sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU NO 3 — RÉPARTITIONS SELON LE BASSIN, LE TYPE DE MEMBRES ET L’AFFILIATION INTERNATIONALE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2017				2016			
	SOCAN Créateurs	SOCAN Éditeurs	Internationaux Affiliation	Total	SOCAN Créateurs	SOCAN Éditeurs	Internationaux Affiliation	Total
Répartitions								
Câble	11,203	24,350	24,085	59,638	11,332	23,758	23,708	58,798
Télévision	7,705	14,295	12,976	34,976	7,851	15,052	13,387	36,290
Radio - Recensement	6,925	18,054	16,630	41,609	6,979	18,104	16,897	41,980
Radio - Sondage	2,432	5,286	5,511	13,228	2,488	5,664	5,891	14,043
Radio - SRC	2,541	2,531	2,398	7,469	2,529	2,578	2,529	7,636
Total radio et générales	11,898	25,871	24,538	62,306	11,996	26,346	25,317	63,659
Concerts	3,963	7,938	8,465	20,366	4,824	10,390	12,626	27,840
Cinéma + Services hôteliers	16	470	518	1,004	32	458	559	1,049
Services sonores payants	180	622	864	1,665	259	963	1,381	2,603
Internet	1,195	8,116	10,084	19,394	433	3,148	4,106	7,687
AV en ligne	363	4,800	6,077	11,241	237	3,332	4,299	7,868
Radio par satellite	1,011	4,960	6,897	12,868	1,123	4,448	6,343	11,914
	37,534	91,423	94,503	223,460	38,087	87,895	91,726	217,708
Sociétés étrangères affiliées	61,409	8,430	960	70,799	56,729	7,049	1,197	64,975
	98,943	99,853	95,463	294,258	94,816	94,944	92,923	282,683
Répartitions anticipées date de paiement				-	2,856	2,859	-	5,715
	98,943	99,853	95,463	294,258	97,672	97,803	92,923	288,398
Copie privée	220	157	354	731	240	200	189	629
Répartitions totales	99,163	100,010	95,817	294,990	97,912	98,003	93,112	289,027

Perte sur investissement en actions dans une filiale

En 2016, la SOCAN a procédé, par le biais de sa filiale en propriété exclusive MINT Services Corporation (« MINT »), à l’acquisition de MediaNet et Audiam afin de permettre à la SOCAN d’accomplir la vision de son Plan stratégique d’être le leader de la transformation mondiale des droits musicaux. Au cours de l’année 2017, les pertes sur placement en actions dans une filiale ont été de 20,9 millions (2016 : 10,3 millions \$). La direction demeure sûre que les années à venir porteront les fruits qui étaient prévus dans les analyses de rentabilité et qu’elles compenseront ces pertes initiales par des profits à venir. Les pertes de 2017 demeurent dans MINT et n’ont aucun impact sur les comptes et les répartitions de la SOCAN.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Société canadienne des auteurs,
compositeurs et éditeurs de musique

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation non consolidés et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 24 mai 2018
Vaughan, Canada

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

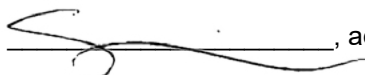
État non consolidé de la situation financière
(en milliers de dollars)


31 décembre 2017, avec les informations comparatives de 2016

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	18 012 \$	22 565 \$
Droits de licence à recevoir	23 022	15 050
Autres débiteurs et actifs (note 8)	3 886	2 283
Avances consenties à une filiale [note 8 a)]	28 200	14 469
Placements (note 2)	127 559	138 110
	<u>200 679</u>	<u>192 477</u>
Immobilisations (note 3)	38 316	30 973
Actif au titre des prestations constituées des avantages sociaux futurs (note 4)	21 741	19 055
	<u>260 736 \$</u>	<u>242 505 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres passifs (note 5)	23 726 \$	8 585 \$
Droits de licence reçus d'avance	8 007	4 542
Perte sur le placement dans une filiale comptabilisé à la valeur de consolidation [note 8 a)]	21 576	10 533
	<u>53 309</u>	<u>23 660</u>
Passif au titre des prestations constituées des avantages sociaux futurs (note 4)	6 578	6 437
Redevances à payer aux titulaires de droits d'auteur musicaux (membres et sociétés affiliées)		
Provenant des répartitions affectées	5 061	5 583
Provenant du fonds de répartition (note 6)	179 594	184 913
	<u>184 655</u>	<u>190 496</u>
	<u>244 542</u>	<u>220 593</u>
Actif net		
Affectation d'origine interne (note 7)	15 918	23 005
Réévaluations et autres éléments	276	(1 093)
	<u>16 194</u>	<u>21 912</u>
Engagements et éventualités [notes 8 a) et 10]		
Garantie (note 11)		
	<u>260 736 \$</u>	<u>242 505 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

État non consolidé des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec les informations comparatives de 2016

	2017	2016
Droits versés par les détenteurs canadiens de licence	261 255 \$	262 549 \$
Redevances provenant de sociétés affiliées à l'échelle internationale	75 652	67 013
Redevances pour copies privées	740	480
	<u>337 647</u>	<u>330 042</u>
Charges et autres produits		
Charges administratives	(47 777)	(44 526)
Revenus de placement et autres (note 9)	8 170	6 295
Perte sur le placement dans une filiale comptabilisé à la valeur de consolidation [note 8 a)]	(11 043)	(10 338)
	<u>(50 650)</u>	<u>(48 569)</u>
Total du bénéfice distribuable	286 997	281 473
Montants affectés aux redevances à payer aux titulaires de droits d'auteur musicaux (note 6)	294 084	290 627
Perte non affectée	<u>(7 087) \$</u>	<u>(9 154) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

État non consolidé de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec les informations comparatives de 2016

	2017			2016		
	Affectation d'origine interne (note 7)	Réévaluations et autres éléments	Total	Affectation d'origine interne (note 7)	Réévaluations et autres éléments	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	23 005 \$	(1 093) \$	21 912 \$	32 159 \$	1 821 \$	33 980 \$
Perte non affectée	(7 087)	–	(7 087)	(9 154)	–	(9 154)
Réévaluations et autres éléments (note 4)	–	1 369	1 369	–	(2 914)	(2 914)
Actif net à la clôture de l'exercice	15 918 \$	276 \$	16 194 \$	23 005 \$	(1 093) \$	21 912 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

État non consolidé des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec les informations comparatives de 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Perte non affectée	(7 087) \$	(9 154) \$
Augmentation (diminution) des redevances à payer aux titulaires de droits d'auteur musicaux	(5 841)	2 550
Cotisations de l'employeur au titre des avantages sociaux futurs	(1 674)	(2 390)
Éléments hors trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	4 607	3 963
Perte nette réalisée (gain net réalisé) sur la vente de placements	1 510	(1 026)
Gain net latent sur les placements	(6 911)	(2 296)
Perte sur le placement dans une filiale comptabilisé à la valeur de consolidation	11 043	10 338
Charge au titre des avantages sociaux futurs	498	562
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	9 031	(2 976)
	5 176	(429)
Activités d'investissement		
Avances consenties à une filiale, montant net	(13 731)	(14 469)
Acquisition d'immobilisations	(11 950)	(8 278)
Diminution des placements, montant net	15 952	23 016
	(9 729)	269
Diminution de la trésorerie	(4 553)	(160)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	22 565	22 725
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18 012 \$	22 565 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers non consolidés.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (la « SOCAN »), organisme sans but lucratif, a été constituée sans capital-actions. La SOCAN était auparavant constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 2 juillet 2014. La SOCAN administre les droits d'exécution publique ou par télécommunications d'œuvres musicales protégées par des droits d'auteur au Canada. La SOCAN perçoit des droits de licence au nom des titulaires de droits d'auteur musicaux selon des tarifs proposés par la SOCAN et approuvés par la Commission du droit d'auteur, tribunal fédéral quasi judiciaire. Les détenteurs de licence peuvent s'opposer aux tarifs proposés, et dans les faits s'y opposent, et des audiences publiques peuvent être tenues, et elles sont effectivement tenues. La SOCAN participe aux audiences pour faire valoir les droits de ses membres et de ses affiliés internationaux. La SOCAN a également conclu des ententes d'affiliation bilatérales prévoyant l'échange de redevances de droits d'auteur avec des associations similaires dans le monde entier. Le total des produits, déduction faite des charges d'exploitation et des montants grevés d'affectations internes (note 7), est réparti entre les membres et les sociétés affiliées pour le compte de leurs membres, conformément à des règles de répartition approuvées par le conseil d'administration. Les montants deviennent généralement distribuables lorsque les droits et redevances connexes sont reçus.

La SOCAN est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, par conséquent, elle est exemptée de l'impôt sur le revenu dans la mesure où elle respecte certaines dispositions de cette loi.

La Fondation SOCAN – SOCAN Foundation (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 17 septembre 2014. Le mandat de la Fondation est de promouvoir et de faire progresser la publication, l'enregistrement, la distribution et l'exécution de la musique en général au Canada. La SOCAN a la capacité de contrôler la Fondation du fait que les conseils d'administration des deux organismes sont composés des mêmes administrateurs. La Fondation n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 8 b).

Le 21 décembre 2011, l'entreprise 7978766 Canada Association a été constituée en société sans capital-actions au sens de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et a commencé ses activités d'exploitation en février 2012. La société a été enregistrée sous la dénomination Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens (« PACC ») le 28 février 2013. PACC a un membre, soit la SOCAN. Le mandat de PACC consiste à honorer et à célébrer les auteurs et compositeurs canadiens et ceux qui ont dédié leur vie à l'héritage musical, ainsi qu'à sensibiliser le public à propos de ces accomplissements. PACC n'est pas consolidé dans les présents états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 8 c).

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers non consolidés ont été établis par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Filiales

La SOCAN comptabilise sa filiale en propriété exclusive MINT Services Corporation à la valeur de consolidation.

b) Constatation des droits et des redevances

Les droits versés par les détenteurs canadiens de licence, les redevances provenant des sociétés affiliées à l'échelle internationale et les redevances pour copies privées sont constatés dans la période au cours de laquelle ils sont reçus ou à recevoir si, de façon raisonnable, le montant à recevoir peut être estimé et que son recouvrement est assuré.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués par la suite à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ensuite inscrits au coût ou au coût après amortissement, à moins que la direction ait choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La SOCAN a décidé de constater tous ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'achat d'instruments financiers qui sont ensuite évalués à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés lors de l'achat et des charges financières, qui sont amortis selon le mode d'amortissement linéaire.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers sont soumis à un test annuel de dépréciation à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. Dans les cas où une indication de dépréciation est décelée, la SOCAN détermine s'il existe un changement défavorable important quant au montant ou au moment prévu des flux de trésorerie futurs générés par l'actif financier. S'il existe effectivement un changement défavorable important à l'égard des flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou le montant que la SOCAN s'attend à réaliser en exerçant son droit relativement à toute garantie. Si les événements et les circonstances deviennent plus favorables lors d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise en fonction de l'amélioration constatée, jusqu'à concurrence de la valeur comptable initiale.

d) Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse de 17 963 \$ (22 220 \$ en 2016) utilisés pour la conduite des affaires quotidiennes et un montant de 49 \$ (345 \$ en 2016) détenu dans un compte de caisse portant des intérêts élevés utilisé spécifiquement à des fins de répartition.

e) Revenu de placement

Le revenu de placement, lequel est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comprend les intérêts créditeurs, les dividendes, le gain net (la perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et le gain net latent sur les placements.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations, autres que le terrain et les œuvres d'art, sont inscrites au coût moins l'amortissement cumulé. Le terrain et les œuvres d'art sont comptabilisés au coût. Les immobilisations sont amorties selon le mode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative. Les taux d'amortissement annuels suivants sont utilisés :

Immeuble et améliorations apportées à l'immeuble	3,70 %
Mobilier, agencements et matériel	20,0 % – 33,3 %
Logiciels	10,0 % – 20,0 %
Améliorations locatives	10,0 %

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui peuvent être amorties, sont réexaminés pour dépréciation lorsqu'un événement ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable.

h) Avantages sociaux futurs

La SOCAN offre un régime de retraite comportant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées couvrant la quasi-totalité des salariés de la SOCAN. Les salariés qui sont entrés au service de la SOCAN après le 1^{er} janvier 2009 ne sont pas admissibles au volet à prestations déterminées du régime.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

Le coût des prestations acquises par les salariés est déterminé au moyen de calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et à l'aide des meilleures estimations du rendement prévu des placements, de la progression des salaires et de l'âge de la retraite des salariés, y compris des marges appropriées pour écarts défavorables. La SOCAN constate ses obligations en vertu du régime à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services requis pour gagner des prestations et d'autres avantages de retraite. Le calcul actuariel de l'obligation au titre des prestations constituées pour le régime à prestations déterminées est fondé sur l'évaluation du provisionnement au 1^{er} janvier 2017, extrapolée au 31 décembre 2017. La date d'évaluation des actifs du régime et de l'obligation au titre des prestations constituées coïncide avec l'exercice de la SOCAN. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée au plus tard le 1^{er} janvier 2020.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les actifs du régime découlant de la différence entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime pour cette période sont constatés immédiatement dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des différences entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées sont constatés immédiatement dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net.

Les coûts des services passés découlant des modifications apportées au régime sont constatés immédiatement dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net.

Le coût du volet à cotisations déterminées du régime de retraite est fondé sur un pourcentage des gains des salariés ouvrant droit à pension.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

Avant le 1^{er} janvier 2015, la SOCAN offrait un régime complémentaire de retraite non enregistré à l'intention de ses dirigeants (« RCRD »), lequel était établi par calcul actuariel selon une évaluation comptable. Le RCRD n'était pas capitalisé antérieurement. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la SOCAN a choisi de capitaliser à l'avance les prestations au titre du RCRD à l'intention de ses dirigeants au moyen d'une convention de retraite enregistrée, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le coût du RCRD est établi par calcul actuariel selon l'évaluation aux fins de la capitalisation effectuée en date du 1^{er} janvier 2018, qui intègre les meilleures estimations quant aux montants futurs des salaires, à la progression d'autres coûts, à l'âge de départ à la retraite des salariés et à d'autres facteurs actuariels, y compris les marges appropriées pour écarts défavorables. La date d'évaluation des actifs du régime et de l'obligation au titre des prestations constituées du RCRD coïncide avec l'exercice de la SOCAN. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée au plus tard le 1^{er} janvier 2021.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les actifs du régime découlant de la différence entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime pour cette période sont constatés immédiatement dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des différences entre les résultats réels et prévus ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées sont constatés immédiatement dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net.

La SOCAN offre un régime de prestations médicales postérieures au départ à la retraite, lequel prévoit certaines prestations aux salariés à la retraite et à leurs personnes à charge. Les prestations couvrent notamment les soins de santé et les soins dentaires. Le coût de ces prestations est établi par calcul actuariel selon une évaluation comptable, au prorata des services et à l'aide des meilleures estimations de la direction quant à l'âge du départ à la retraite des salariés, aux coûts prévus des soins de santé et au taux d'actualisation. Le régime de prestations médicales postérieures au départ à la retraite n'est pas capitalisé.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Conversion des devises

La SOCAN détient des placements libellés en devises qui ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes ont été convertis au moyen des taux de change en vigueur à la date de la transaction.

j) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers non consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers non consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les éléments notables pouvant faire l'objet de ces estimations et de ces hypothèses comprennent la valeur comptable des immobilisations corporelles ainsi que les actifs et les obligations se rapportant aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

La juste valeur des placements s'établit comme suit :

	2017	2016
Placements à court terme	661 \$	516 \$
Actions canadiennes	6 778	6 064
Fonds communs		
Valeurs à revenu fixe	43 442	61 137
Actions étrangères	59 937	53 733
Prêt bancaire étranger à taux variable	8 493	8 795
Fonds d'infrastructure mondial	8 248	7 865
	127 559 \$	138 110 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Placements (suite)

Les placements à court terme se composent d'obligations à court terme et de certificats de placement garanti portant intérêt à des taux allant de 0,65 % à 0,99 % et arrivant à échéance du 11 janvier 2018 au 5 mars 2018 (0,93 % à 2,47 % et arrivant à échéance du 18 janvier 2017 au 9 mars 2017 en 2016).

Des placements totalisant 40 000 \$ (60 000 \$ en 2016) ont été garantis à la banque, comme il en est question à la note 11.

3. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	3 073 \$	– \$	3 073 \$	3 073 \$
Immeuble et améliorations apportées à l'immeuble	15 695	10 718	4 977	5 051
Mobilier, agencements et matériel	12 688	9 603	3 085	2 398
Logiciels	21 853	8 009	13 844	14 360
Logiciels en cours de développement	12 460	–	12 460	5 253
Améliorations locatives	1 046	265	781	742
Œuvre d'art	96	–	96	96
	66 911 \$	28 595 \$	38 316 \$	30 973 \$

L'amortissement compris dans les charges administratives s'est élevé à 4 607 \$ (3 963 \$ en 2016). Les cessions comprennent des actifs entièrement amortis de 19 \$ (36 \$ en 2016).

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

4. Avantages sociaux futurs

- a) Le tableau qui suit présente l'ensemble des informations sur les régimes d'avantages sociaux de la SOCAN (exception faite du volet à cotisations déterminées du régime de retraite) :

				2017	2016
	Régime de retraite	RCRD	Régime de prestations médicales postérieures au départ à la retraite	Total	Total
Obligation au titre des prestations constituées	47 732 \$	15 461 \$	4 476 \$	67 669 \$	69 732 \$
Juste valeur des actifs du régime	69 473	13 359	–	82 832	82 350
Excédent capitalisé (déficit)	21 741 \$	(2 102) \$	(4 476) \$	15 163 \$	12 618 \$

L'évolution du passif (de l'actif) au titre des prestations constituées se présente comme suit :

				2017	2016
	Régime de retraite	RCRD	Régime de prestations médicales postérieures au départ à la retraite	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	(19 055) \$	2 123 \$	4 314 \$	(12 618) \$	(13 704) \$
Charges au titre des avantages du personnel	(116)	387	227	498	562
Cotisations de l'employeur	(1 288)	(215)	(171)	(1 674)	(2 390)
Réévaluations et autres éléments	(1 282)	(193)	106	(1 369)	2 914
Solde à la clôture de l'exercice	(21 741) \$	2 102 \$	4 476 \$	(15 163) \$	(12 618) \$

Au cours de l'exercice, la SOCAN a réglé une partie de ses obligations envers les pensionnés actuels du régime de retraite en achetant des rentes d'un montant de 4 953 \$ (6 579 \$ en 2016). La SOCAN a subi une perte liée au règlement de 1 345 \$ (2 101 \$ en 2016), laquelle a été comptabilisée au poste « Réévaluations et autres éléments » de l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

4. Avantages sociaux futurs (suite)

- b) Les cotisations versées et passées en charges par la SOCAN dans le cadre du volet à cotisations déterminées du régime de retraite pour l'exercice à l'étude se sont élevées à 356 \$ (292 \$ en 2016).

5. Crédoiteurs et autres passifs

Les crédoiteurs et autres passifs incluent les éléments suivants :

	2017	2016
Remises à l'État	1 953 \$	1 547 \$
Crédoiteurs généraux et charges à payer	6 551	6 622
Remboursements de droits de licence [note 10 b)]	15 222	416
	23 726 \$	8 585 \$

6. Redevances à payer aux titulaires de droits d'auteur musicaux

La disponibilité des fonds aux fins de la répartition des droits d'auteur musicaux se présente comme suit :

	2017		2016	
	Droits d'exécution	Copies privées	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	184 622 \$	291 \$	184 913 \$	183 313 \$
Bénéfice distribuable	293 435	649	294 084	290 627
Répartitions	(298 672)	(731)	(299 403)	(289 027)
Solde à la clôture de l'exercice	179 385 \$	209 \$	179 594 \$	184 913 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

7. Actif net grevé d'une affectation d'origine interne

La SOCAN distribue la totalité de son bénéfice aux titulaires de droits d'auteur musicaux sous forme d'une répartition (voir la note 6), à l'exception de certains éléments qui, par suite d'une directive du conseil d'administration, ne sont pas affectés. Ces éléments incluent le revenu de placement, le gain net latent sur les placements, le gain net réalisé sur la vente de placements, la perte sur le placement dans une filiale comptabilisé à la valeur de consolidation et certains autres éléments se rapportant à la comptabilisation des régimes de retraite. Les éléments non affectés précités composent le solde non consolidé de l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne de la SOCAN.

	2017	2016
Solde à l'ouverture de l'exercice	23 005 \$	32 159 \$
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	(1 510)	1 026
Gain net latent sur les placements	6 911	2 296
Amortissement des logiciels développés en interne	(1 445)	(1 138)
Gains de placement affectés à la répartition	–	(1 000)
Perte sur le placement dans une filiale comptabilisé à la valeur de consolidation	(11 043)	(10 338)
Solde à la clôture de l'exercice	15 918 \$	23 005 \$

8. Transactions entre parties liées et soldes connexes

a) MINT Services Corporation (« MINT »)

MINT a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* d'Ontario et a commencé à exercer ses activités le 12 février 2013. MINT fournit des services de post-marché et exploite des services de gestion de droits musicaux et d'exécution par l'entremise de sa filiale, MINT USA, Inc. (« MINT USA »). MINT USA a été constituée le 11 avril 2016.

Au 31 décembre 2017, les actifs, les passifs et les capitaux propres négatifs de MINT se chiffraient à 67 257 \$, à 89 081 \$ et à (21 824) \$ [72 537 \$, 82 898 \$ et (10 361) \$ en 2016], respectivement.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

8. Transactions entre parties liées et soldes connexes (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les produits se sont établis à 13 695 \$ (7 855 \$ en 2016) et les charges de l'exercice ont été de 24 737 \$ (18 193 \$ en 2016).

Les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement se sont chiffrées à (6 064) \$, à 11 572 \$ et à (2 346) \$ [(10 872) \$, 51 614 \$ et (34 865) \$ en 2016], respectivement.

La SOCAN est partie à un billet à vue avec MINT visant à lui fournir un capital d'au plus 28 200 \$ (23 000 \$ en 2016). À la clôture de l'exercice, un montant de 28 200 \$ (14 469 \$ en 2016) avait été avancé. Les fonds ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et sont payables à vue. Au 31 décembre 2017, la SOCAN a accepté de fournir un soutien financier continu à la filiale afin d'assurer le règlement des obligations de tiers lorsqu'elles deviennent exigibles. La SOCAN a accepté d'attendre après le 31 décembre 2018 avant d'exiger le remboursement des avances en cours.

La perte sur le placement dans MINT comptabilisé à la valeur de consolidation de 21 576 \$ (10 533 \$ en 2016) représente le cumul de la perte nette au 31 décembre 2017.

La SOCAN fournit des services administratifs, des services de soutien et des installations à MINT en contrepartie d'honoraires. Au cours de l'exercice, les montants facturés par la SOCAN à MINT se sont élevés à 1 740 \$ (564 \$ en 2016) et ont été compensés par les montants facturés à la SOCAN de 35 \$ (néant en 2016). En outre, la SOCAN effectue le paiement de certaines charges au nom de MINT, lesquelles sont remboursées. Les autres débiteurs et actifs comprennent un montant de 2 688 \$ à recevoir (947 \$ en 2016) à la clôture de l'exercice. Les créditeurs et autres passifs incluent un montant à payer à MINT de 35 \$ (néant en 2016).

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

8. Transactions entre parties liées et soldes connexes (suite)

b) La Fondation SOCAN

Les charges administratives comprennent 1 683 \$ (1 549 \$ en 2016) relativement au financement fourni à la Fondation. Les autres débiteurs et actifs comprennent 1 \$ (7 \$ en 2016) à recevoir de la Fondation.

Le tableau qui suit présente un résumé des informations financières de la Fondation pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

	2017	2016
Total des actifs	5 724 \$	5 688 \$
Total des passifs	789	696
Actif net	4 935 \$	4 992 \$
Produits	2 001 \$	1 737 \$
Charges	(2 058)	(1 884)
Excédent des charges sur les produits	(57) \$	(147) \$

c) Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens

Les charges administratives comprennent 165 \$ (90 \$ en 2016) au titre du financement fourni au PACC. Les autres débiteurs et actifs comprennent 6 \$ (néant en 2016) à recevoir du PACC.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

8. Transactions entre parties liées et soldes connexes (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information financière ayant trait au PACC pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017	2016
Total des actifs	115 \$	61 \$
Total des passifs	33	20
Actif net	82 \$	41 \$
Produits	821 \$	90 \$
Charges	780	76
Excédent des produits sur les charges	41 \$	14 \$

9. Revenus de placement et autres

	2017	2016
Intérêts créditeurs	1 025 \$	1 249 \$
Dividendes	1 832	1 139
Revenus divers	121	804
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	(1 510)	1 026
Gain net latent sur les placements	6 911	2 296
Frais de courtage et honoraires de conseil en placements	(209)	(219)
	8 170 \$	6 295 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

10. Engagements et éventualités

- a) La SOCAN a divers engagements en vertu de contrats de location-exploitation portant sur des locaux de succursales, des véhicules et du matériel de bureau. Les paiements minimums futurs exigibles en vertu de ces contrats, y compris les frais d'entretien et les impôts fonciers, pour chacun des exercices postérieurs à celui clos le 31 décembre 2017 sont les suivants :

2018	403 \$
2019	400
2020	297
2021	263
2022	262
Par la suite	799
	2 424 \$

- b) La SOCAN est partie à des actions en justice découlant du cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit impossible de prédire l'issue de ces actions, la direction est d'avis que la résolution de ces questions n'aura pas une incidence défavorable importante sur ses activités.

En outre, la Commission du droit d'auteur n'est pas toujours au fait des tarifs homologués pour les exercices en vigueur. Si la SOCAN propose des tarifs conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*, le dernier tarif homologué continue de s'appliquer de façon intérimaire et la SOCAN peut percevoir des droits de licence selon le tarif antérieur jusqu'à ce que le tarif proposé soit approuvé. Le tarif homologué peut différer des tarifs intérimaires, ce qui peut entraîner un ajustement des droits versés par les détenteurs canadiens de licence. Tout ajustement, le cas échéant, sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la décision à propos du tarif est publiée ou si la direction juge qu'il est probable qu'un ajustement ait lieu avant la publication du tarif.

En 2017, une audience avec la Commission du droit d'auteur sur le tarif applicable aux services sonores payants relativement aux droits de licence des périodes de 2010 à 2016 s'est terminée. Les détenteurs de licence ont proposé une baisse des taux dans le cadre de ce tarif intérimaire. La décision de la Commission du droit d'auteur est en instance; cependant, la SOCAN pourrait être tenue de rembourser des droits de licence qui lui ont été versés antérieurement, par conséquent, une provision de 13 855 \$ a été incluse dans les créditeurs et autres passifs (note 5).

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

10. Engagements et éventualités (suite)

En 2017, la Commission du droit d'auteur a homologué le tarif 22.A (Internet) pour les droits de licence des périodes de 2011 à 2013, ce qui a donné lieu à une baisse des taux. Un montant de 437 \$ au titre des droits de licence à rembourser a été inclus dans les créditeurs et autres passifs (note 5). Cette décision fait actuellement l'objet d'une révision judiciaire et une audience devrait se tenir à l'automne 2018.

- c) La SOCAN a conclu une convention de fiducie liée à une convention de retraite avec Compagnie Trust CIBC Mellon afin de garantir en partie ou en totalité les paiements requis dans le cadre du régime de retraite au moyen de lettres de crédit totalisant 3 500 \$ (3 100 \$ en 2016).

11. Garantie

Le 14 septembre 2016, MINT USA, Inc., filiale de MINT, a conclu une convention de facilité de crédit. Une modification apportée à la convention a été approuvée le 24 février 2017. Aux termes de la convention de facilité de crédit, la SOCAN est tenue de fournir une garantie illimitée et une subordination de créances en s'appuyant sur ce qui suit :

- a) une convention de sûreté générale qui constitue une sûreté visant tous les biens meubles de la SOCAN;
- b) des conventions de promesse d'apport en regard du portefeuille de placements en titres de capitaux propres détenu dans les comptes gérés par une institution financière;
- c) une convention de suivi du portefeuille et de contrôle des titres de capitaux propres signée par la banque, la SOCAN et le dépositaire dans le cadre de laquelle le dépositaire convient, entre autres choses, de refuser tout retrait des comptes de placements qui ferait en sorte de réduire la valeur globale de marché des placements admissibles détenus dans les comptes de placements à moins de 40 000 \$ (60 000 \$ en 2016). Le montant sera révisé chaque année par la banque et ajusté à la baisse afin de refléter les paiements de capital imputés aux emprunts à la date de chaque révision.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

Notes afférentes aux états financiers non consolidés (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

12. Risque financier et risque de concentration

Le risque financier se rapporte à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs d'activités et au cadre de fonctionnement connexe. Les placements sont principalement exposés à des risques de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. La SOCAN a mis en place des politiques et des procédures officielles établissant les objectifs en matière de composition de l'actif. Selon les politiques de la SOCAN, les placements doivent également être diversifiés et répartis entre certaines catégories, et l'exposition au risque associé aux placements individuels doit être limitée. L'exposition au risque n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La SOCAN est exposée au risque de crédit en ce qui concerne les droits de licence à recevoir. La SOCAN évalue les droits de licence à recevoir de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables.

b) Risque de taux d'intérêt

La SOCAN est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe.

c) Risque de marché

Le risque de marché découle des transactions sur les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe. La SOCAN risque de subir une perte en raison des fluctuations du marché. Elle atténue ce risque au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter la concentration du risque.

d) Risque de change

La SOCAN est exposée à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change qui s'appliquent aux titres de capitaux propres libellés en monnaie étrangère que détient la SOCAN. À l'heure actuelle, la SOCAN ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré pour atténuer ce risque.



RAPPORT ANNUEL 2017

SOCAN